

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Band: 11 (1923)

Heft: 176

Nachruf: In memoriam : Auguste de Morsier

Autor: E.Gd.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant tous les quinze jours le vendredi

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
ETRANGER... » 8.—
Le Numéro.... » 0.25

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
Compte de Chèques I. 943

ANNONCES

12 insert. 24 insert
La case, Fr. 45.— 80.—
2 cases, » 80.— 160.—
La case 1 insertion: 5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent de 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE: *In Memoriam*, Auguste de Morsier: E. Gd. — Les femmes à la IV^e Assemblée plénière de la Société des Nations: J. GUEYBAUD. — De ci, de là... — Comment arriver aux 1588 abonnés?... — L'Idee marche... (Angleterre, Italie, France): E. Gd. — Pour l'Arménie: Roger BORNAND. — Brochures reçues: M. F. — Association suisse pour le Suffrage féminin. — En réponse.

IN MEMORIAM

Auguste de MORSIER

C'est avec un profond chagrin personnel que nous écrivons ici ce nom — celui d'un collaborateur et d'un ami, prématurément enlevé à l'affection des siens, le 6 décembre dernier, à l'âge de 59 ans à peine.

Car il est peu d'hommes qui aient autant fait en Suisse pour notre féminisme organisé qu'Auguste de Morsier. Rentré dans sa ville natale il y a une vingtaine d'années, après une enfance et une jeunesse passées à l'étranger, surtout à Paris; fils d'une femme d'énergie et de capacités, dont le travail dans la capitale sur le terrain de la moralité publique a été souvent cité comme continuation de l'œuvre de Joséphine Butler, et dont l'influence sur lui a été profonde et durable, il nous apportait ainsi, avec l'ouverture d'esprit, avec la compréhension large des problèmes de l'heure, manquant trop souvent à ceux dont l'horizon est borné aux limites de leur pays, — il nous apportait une conviction arrêtée dans la justice de notre cause, des relations précieuses avec le féminisme d'autres pays, et une très grande activité intellectuelle. Et c'était précisément le moment où l'idée de suffrage était encore vague et flottante chez nous, où les femmes qui en ressentaient le plus, qui en comprenaient le mieux le besoin, n'avaient pas encore l'initiative de se grouper pour travailler à son succès, n'osaient pas encore articuler tout haut ni préciser leur revendication. Ce fut Auguste de Morsier qui leur donna l'élan nécessaire. Sous sa présidence, en effet, eut lieu à Genève, dans l'hiver 1906-1907, une séance publique consacrée au suffrage féminin, dont allait résulter, le printemps suivant, l'organisation définitive de l'Association genevoise pour le Suffrage, sous la présidence de M^{me} Adolphe Hoffmann — encore une disparue — et sous sa vice-présidence à lui, fonctions qu'il conserva jusqu'à ce que, en 1921, la maladie, d'autres occupations et préoccupations aussi, le firent se retirer de notre activité suffragiste locale, avec le titre bien mérité de membre d'honneur. Car les conférences qu'il a faites, les articles qu'il a écrits pour notre cause à ses débuts, sont innombrables: faut-il citer en particulier sa brochure: *Pourquoi nous demandons le droit de vote pour les femmes*, qui, rééditée, remise plusieurs fois à jour des événements nouveaux, a été longtemps notre *vade-mecum* à toutes, et qui constitue encore actuellement, sous sa forme concise, un abrégé complet de toute la question du suffrage?

Il s'intéressa aussi très vivement à la campagne qui, en 1910, devait aboutir à la reconnaissance de l'électorat féminin dans l'Eglise de Genève, et ce fut seulement son état de santé, très précaire à ce moment-là spécialement, qui l'éloigna de notre grande activité suffragiste, lors de la votation populaire d'octobre 1921.

Mais ce n'était pas seulement au canton de Genève que devait s'étendre l'œuvre suffragiste d'Auguste de Morsier. De bien des côtés, en Suisse romande comme en Suisse allemande, on faisait appel à lui dans cette période historique de nos débuts, pour des conférences, des réunions, des meetings, des articles de presse. Et c'est ainsi, par des relations constantes avec les groupements suffragistes locaux et cantonaux, qui à peu près simultanément prenaient naissance dans plusieurs de nos villes — Lausanne, la Chaux-de-Fonds, Berne, Neuchâtel, Olten, Zurich — qu'il fut amené à fonder, le 28 janvier 1909, avec d'autres pionnières de notre mouvement, l'Association suisse pour le Suffrage féminin. Nos archives, procès-verbaux, correspondance, contiennent nombre de documents annotés de sa main, nombre de rappels de son écriture, nombre de suggestions formulées par lui, tant dans la période de tâtonnements, longue d'une année environ, qui précéda notre constitution définitive sur le terrain national, que pendant les premières années de la vie de notre Association suisse. Car trois ans durant, de 1909 à 1912, il fut notre premier Président national, se dépensant beaucoup, n'épargnant ni son temps, ni ses voyages, pour notre cause: et certes, il y a quinze ans, ces fonctions, moins régulièrement définies, bien moins appuyées sur un ensemble de coutume et de méthodes de travail que maintenant, étaient tout aussi absorbantes, sans procurer les satisfactions morales qu'elles apportent aujourd'hui.

La troisième création d'ordre suffragiste et féministe de de Morsier, fut, en 1912, celle de notre *Mouvement Féministe*. Il avait, en effet, comme tous ceux à la brèche à ce moment-là, compris et senti la nécessité d'un organe de propagande écrite, d'un lien entre nos divers groupements, d'un journal d'information féministe en même temps que d'éducation civique et politique de la femme. Il fit partie, d'abord du petit Comité d'initiative genevois, nommé par l'Association pour le Suffrage, qui étudia les possibilités de création de ce journal, et étendit aux cantons de Vaud et de Neuchâtel ses propositions; puis du Comité d'initiative qui, pendant l'année 1912, mit sur pied notre journal, avant de se constituer définitivement en Comité du *Mouvement Féministe*. Ce fut lui notamment qui nous suggéra l'or-



ganisation, alors adoptée par l'ancien *Essor* — du Comité duquel il fit également longtemps partie — et qui a fonctionné sans un heurt et sans accroc depuis onze ans : une rédactrice responsable devant un Comité, qui exerce un patronage moral et contrôle à époques régulières l'activité, le développement administratif et financier du journal. Et durant ces onze ans, il s'est toujours intéressé au *Mouvement*, contribuant plusieurs fois par des articles à sa rédaction, suivant régulièrement au début les séances du Comité, dont il ne s'était retiré que tout récemment (octobre 1923) en formulant, lorsqu'il nous donna sa démission, des appréciations aussi encourageantes que louangeuses pour notre journal.

A ces trois créations, à leur développement progressif, ne s'est pas limitée l'activité féministe d'Auguste de Morsier. On peut dire que nous n'avons rien fait, demandé, organisé, durant la période comprise entre son retour de Paris et l'époque où la maladie, les chagrins de famille, la guerre aussi qui eut sur lui une influence déprimante, l'obligèrent à laisser en d'autres mains ce genre d'activité — nous n'avons rien fait qui ne l'ait intéressé ou à quoi il n'ait contribué par ses avis et ses directions. Comme journaliste, il défendit les principes féministes dans les colonnes du *Signal* et de la *Revue de Morale sociale*, dont il fut un des fondateurs; comme député, il soutint très chaudement au Grand Conseil un projet de loi réglementant les conditions de travail des femmes employées de magasin et travailleuses à domicile; il fut assidu des années durant aux Assemblées générales de l'Alliance de Sociétés féminines suisses; il apporta de nombreuses suggestions à l'Union des Femmes de Genève; il fit même la tentative en 1910 d'instituer un « Parlement féminin », composé des déléguées des principales Sociétés féminines et mixtes de notre ville, et qui se donnerait pour mission d'étudier les projets de loi en discussion dans nos assemblées législatives cantonales ou même fédérales, afin de faire ensuite connaître à nos autorités les vœux des femmes principalement intéressées. Cette organisation, précurseur du travail accompli maintenant par les *Frauenzentralen* dans nombre de cantons, et par nos Associations féministes en matière fédérale, fonctionna à Genève seulement un hiver durant, et étudia de très près la loi instituant des tribunaux d'enfants. Soit comme résultat (le projet sorti de ces délibérations fut envoyé au Grand Conseil, qui en retint certaines dispositions), soit comme gymnastique parlementaire et éducation des femmes, ce travail fut certainement de grande portée féministe; malheureusement, il ne fut pas possible, en raison d'une part de l'indifférence de beaucoup de Sociétés féminines, en raison d'autre part de la difficulté d'adapter ce nouveau rouage aux organisations déjà existantes, de continuer dans cette voie, où de Morsier avait été un précurseur. Enfin — et les journaux spéciaux le diront avec plus de détails que nous ne pouvons le faire ici, — il eut, en continuateur de l'œuvre de sa mère, une activité constante et importante dans la Fédération abolitionniste, tant sur le terrain international que sur le terrain national ou local: là aussi, il agissait par souci de justice envers la femme, victime de l'odieux système de la réglementation.

Très préoccupé des problèmes féministes, de Morsier le fut aussi des questions sociales, et cela dès un moment où il y avait plus de mérite que maintenant à s'y attacher. Son activité comme député du groupe dit national, qui prit une attitude de politique sociale, sa collaboration au *Signal*, qu'il rédigea même complètement pendant quelques mois, le prouvent abondamment, comme sa création de Sociétés telles que la Ligue sociale d'acheteurs — il était encore président de la Section genevoise et vice-président de la Ligue suisse, — de l'Art Social, etc. Faut-il rappeler son gros effort pour amener les Eglises à comprendre la responsabilité sociale qui leur incombe, son initiative de réunir des Congrès de chrétiens sociaux, dont le premier, celui de Besançon, fut un grand succès? Il fut aussi un pacifiste convaincu, partisan de l'entente entre les peuples, partisan avant la lettre de la Société des Nations, et justement en raison de ses convictions pacifistes, douloureusement éprouvées par la guerre. Et sa dernière activité, celle en pleine tâche de laquelle il meurt, fut consacrée à l'Arménie et à de nombreuses démarches, tant politiques que philanthropiques, pour

tenter de réparer, ou tout au moins d'atténuer, ce qui est l'iniquité de notre époque.

Ne parlons pas de lui comme artiste doué d'une sensibilité très fine, comme voyageur et alpiniste fervent des beautés de la nature, comme idéaliste remarquablement ouvert et accessible à toutes les idées généreuses, comme orateur clair bien qu'abstrait, comme président hors ligne des séances les plus difficiles à conduire, comme homme de famille, comme ami... Mais il est une note que nous tenons encore essentiellement à faire entendre ici: c'est la note personnelle. Si nos organisations féministes, si le journal où nous écrivons ces lignes, lui doivent beaucoup, que ne lui devons-nous pas nous-même? Quelle influence n'a-t-il pas eue sur nous, que de conseils précieux n'en avons-nous pas reçus, comme conférencière, comme présidente novice? quelles directives ne nous a-t-il pas données au début de notre activité? « Pour que la cause du suffrage progresse et aboutisse, nous disait-il un jour, il faut que quelqu'un s'y voue et s'y consacre complètement. Si j'étais une femme, voilà le but que je donnerais à ma vie... »

Et cet appel n'a pas été perdu.

E. Gd.

Les femmes à la IV^{me} Assemblée plénière de la Société des Nations

On l'a déjà dit l'an dernier: il y a pour nous, femmes et féministes, un intérêt tout spécial à suivre les travaux des femmes déléguées aux Assemblées de la S. d. N. Car si elles y viennent comme mandataires de leur gouvernement, elles y représentent aussi nos intérêts féminins, nos désirs de réforme, nos vœux de progrès — intérêts, désirs, vœux, qui sont les mêmes sous tous les cieux, comme le prouvent nos Congrès internationaux, et qu'elles ont le privilège de défendre et d'exposer devant ces assises mondiales. C'est pourquoi, renonçant délibérément aux comptes rendus d'ordre général des Assemblées plénières, qui déborderaient complètement le cadre de ce journal, nous cherchons maintenant seulement dans ces séances ce qu'ont fait les femmes, les points de vue qu'elles ont soutenus, les idées qu'elles ont émises et les paroles par lesquelles elles les ont formulées.

La liste de ces femmes, le *Mouvement Féministe* l'a donnée en septembre, quand s'inauguraient les débats de l'Assemblée. Parmi elles six, quatre figures bien connues, tant dans nos milieux féministes internationaux qu'à l'Assemblée, où plusieurs reviennent avec la même régularité que leurs collègues masculins: M^{me} Bugge-Wicksell, déléguée suppléante suédoise, que portaiture de façon si juste et si amusante l'*Annuaire des Femmes suisses*: « une femme frêle, menue, qui trotte, la tête toute petite et tirée en arrière par la masse des cheveux, la mine austère derrière des lunettes. Tout à coup elle s'illumine d'un sourire si jeune, si rayonnant, qu'il révèle le cœur chaud derrière l'abord frigidité. » Puis, M^{lle} Forchammer (Danemark), présidente du Conseil national des femmes danoises, cheveux gris, regard vif et intelligent sous des lunettes; M^{lle} Bonnevie, professeur de zoologie à l'Université de Christiania, déléguée suppléante de Norvège, souriante et fraîche sous ses bandeaux grisonnants; M^{lle} Hélène Vacaresco, déléguée suppléante de Roumanie, qui débuta à l'Assemblée en 1921, un an plus tard que les trois précédentes. Et deux nouvelles figures: Dame Edith Lyttelton, déléguée suppléante de Grande-Bretagne, dont la presse féministe illustrée a popularisé la physionomie sympathique et sérieuse, et Miss Jessie Webb¹, remplaçant comme dé-

¹ Cet article était écrit quand nous avons reçu de Londres de si pittoresques détails sur l'activité de Miss Webb, que nous ne pouvons résister au désir de les conter à nos lecteurs:

Miss Webb est « lecteur » en histoire à l'Université de Melbourne (il n'y a actuellement pas de femmes officiellement nommées professeur d'Université en Australie) et a beaucoup travaillé avec son amie, Dr Georgina Sweet, professeur suppléant de parasitologie, à fonder un « collège » au sens anglais de ce mot (c'est-à-dire un domicile en même temps qu'un lieu d'études) pour les étudiantes à l'Université de Melbourne. Miss Webb est vice-présidente de la Branche australienne de la Fédération internationale des femmes universitaires, dont une branche vient justement de se fonder en Suisse.